

> Intitulé de l'emploi

**Examineur du permis de conduire et de la sécurité routière**

> Autres appellations

- Inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière

> Définition synthétique

L'examineur du permis de conduire et de la sécurité routière contrôle les connaissances des candidats aux permis de conduire des catégories de véhicules A, B, C, D et participe à des actions de sécurité et de circulation routières.

> Activités principales

- Évaluation des compétences du candidat au cours des épreuves théoriques du Code de la route et des pratiques de conduite de véhicules terrestres à moteur
- Collaboration à l'enseignement spécifique de la conduite accompagnée
- Participation aux jurys d'examen des futurs moniteurs d'auto-école (brevet pour l'exercice d'enseignant de la conduite automobile et de la sécurité routière ou (BEPECASER) brevet pour l'exercice de la profession d'enseignant de la conduite automobile et de la sécurité routière)
- Sensibilisation des futurs conducteurs à des comportements de sécurité
- Conseil et contrôle administratif et pédagogique des établissements d'enseignement à la conduite et des moniteurs
- Animation d'actions de sensibilisation ou d'information sur les grands facteurs de l'insécurité routière (alcool, vitesse, respect des règles de bonne conduite, etc.)

> Compétences requises

**Savoir :**

- Code de la route territorial
- Notions de mécanique automobile
- Droit administratif et droit pénal

**Savoir-faire :**

- Maîtriser parfaitement la conduite automobile et l'utilisation des doubles commandes
- Expliquer dans le respect d'un déroulement pédagogique
- Assister et accompagner les candidats dans des conditions réelles de circulation
- Appliquer la procédure d'évaluation des candidats au permis de conduire
- Élaborer des documents administratifs sur le suivi et l'évaluation du futur conducteur
- Animer des actions liées à la prévention et à la sécurité routière
- Maîtriser les outils et applications informatiques
- Gérer des conflits

**Comportements professionnels :**

- Autorité et maîtrise de soi
- Discretion et confidentialité

> Conditions particulières d'exercice

- Horaires atypiques
- Déplacements sur l'ensemble du Territoire
- Attention soutenue et constante lors des examens

> Tendances d'évolution

**Facteurs clés à moyen terme (3-5 ans) :**

- Développement des projets de modernisation des examens des permis de conduire et du Code de la route

**Impacts sur l'emploi (qualitatif) :**

- Développement des compétences nécessaires à l'exercice de la fonction
- Implication croissante dans la mise en œuvre de la stratégie de sécurité routière

> Proximité avec d'autres emplois

- Délégué au permis de conduire et à la sécurité routière